

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0,50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1,00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1,00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1,25; — Faits divers (comp), la ligne, fr. 1,50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2,00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2,00.

Administration et Rédaction :
37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2,50 — 3 mois, fr. 7,50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

La Séparation... Allemande (Deuxième article)

La Séparation... Allemande (Deuxième article)

On donne comme argument fatal que si la Séparation est bonne en soi, utile pour tout le monde et reconnue plus que jamais nécessaire pour la Wallonie, la Séparation actuelle est le fait des Allemands et qu'il convient, par conséquent, de la considérer provisoirement comme nulle et non avenue.

Je pourrais d'abord demander à ceux qui tiennent ce raisonnement, s'ils étaient, avant la guerre, partisans de la Séparation.

Si, désormais, ils l'approuvent pour plus tard, n'est-ce pas tout simplement parce que, depuis qu'elle est décrétée, ils ont été forcés d'y réfléchir une fois, qui est la bonne ?

Je vous livre cette petite réflexion pour ce qu'elle vaut. Vous êtes aussi malin que moi pour voir si elle est juste.

J'ai du reste hâte de vous dire que la Séparation a beau venir des Allemands : Séparatiste avant la guerre, je le suis encore à présent, et je ne parviens pas à comprendre pourquoi j'ai tort quand c'est l'ennemi qui me donne raison.

Pour ce qui est des scrupules d'ordre patriotique, je les respecte infiniment quand ils se justifient. Mais j'estime que, dans le cas présent, ils n'ont de fondement qu'en apparence.

Notre patriotisme à tous, évidemment, nous porte à désirer, pour l'avenir, une Wallonie plus libre dans une Belgique plus indépendante que jamais.

Et bien, examinons un peu froidement si cela est compromis.

Certes, les Allemands, en décrétant la Séparation, ont songé avant tout aux Flamands. Ils ont voulu libérer ces frères de race de l'influence wallonne.

Mais ce qu'on ne voit pas ou qu'on ne peut pas voir, c'est qu'en libérant les Flamands, ils libèrent du même coup les Wallons.

Il ne manque pourtant pas de bonnes gens pour prétendre qu'en décrétant la Séparation on a voulu nous jouer un sale tour.

La meilleure preuve que les Allemands n'en veulent pas à la Wallonie, c'est qu'ils y tolèrent un mouvement parallèle à celui de la Flandre. Or, le mouvement wallon a, naturellement, pour premier but d'écartier de chez nous la domination flamande, comme le mouvement flamand a pour but d'empêcher, en Flandre, la domination wallonne.

Mais le mouvement wallon a un second objectif, tout aussi naturel que le premier, et bien plus positif. C'est de nous orienter de plus belle, et sans entrave, cette fois, vers la culture française, purement et simplement.

Les Allemands ont des yeux et des oreilles. Ils savent parfaitement que nous aimons par-dessus tout la noble langue française, et que la France, héritière de la grâce antique et consécration de tous les plus hauts génies de l'humanité, que la France sera toujours notre Éducatrice bien-aimée, celle qui nous a appris, dès nos jeunes années, à aimer la liberté, à communiquer avec la civilisation universelle, à nous pénétrer des plus belles

de la plus grande partie de la ligne de chemin de fer de Mourmanc.

La garde finlandaise a pris l'offensive contre cette ligne dans la direction de Kandalask et Kem.

On prétend qu'elle a atteint déjà un point situé à 80 km. seulement de la voie ferrée.

Londres, 16 juillet. — Du « Morning Post » :
Sur la côte de Mourmanc, les troupes britanniques ont été renforcées de 1,500 hommes, accompagnés de canons.

Les troupes bolchevistes occupent de nouveau Arkhangel.

Moscou, 15 juillet. — Les journaux annoncent que les troupes du Soviet ont occupé Syran et Buguly; elles avancent vers Stawropol.

Le secteur de Nicolaïev est aussi au pouvoir des troupes gouvernementales.

Sur le front Tscheljabinsk-Jekaterinenburg, les troupes tchèques seraient mécontentes de leur chef. On mande de Sibérie que les négociations entre le gouvernement sibérien et le Japon traînent en longueur par suite des conditions draconiennes auxquelles le Japon subordonne son aide.

La séance du Congrès panrusse des Soviets a été ouverte le 9 juillet par M. Trozki, qui a exposé les mesures prises pour réprimer la révolte des socialistes révolutionnaires de gauche.

Il a affirmé que pas un paysan, un ouvrier ou un soldat intelligent ne désire recommencer la guerre avec l'Allemagne.

La Haye, 15 juillet. — On confirme de Charbine et du général Horvat a constitué un gouvernement provisoire en Sibérie.

Il préside le Cabinet.

Moscou, 16 juillet. — Les troupes tchèques-slovaques ont réussi, malgré la très violente résistance de la Garde Rouge, à s'emparer de Kazan.

Cet important point de jonction de voies ferrées et fluviales rend les Tchèques-Slovaques maîtres des gouvernements situés sur la Volga moyen.

Moscou, 16 juillet. — En présence de la situation créée par le mouvement contre-révolutionnaire, le gouvernement a convoqué les délégués de tous les Soviets en séance extraordinaire à Moscou pour y discuter les derniers événements et prendre les mesures décisives qui s'imposent.

Dès à présent, le gouvernement a pris toutes les dispositions pour prévenir un nouveau coup d'Etat que les socialistes-révolutionnaires pourraient être tentés d'exécuter le jour où se réunira le Congrès des Soviets.

Pétrograd, 15 juillet. — La « Novaja Chisn » déclare que la semaine dernière on a arrêté 800 révolutionnaires-socialistes et que 500 de leurs organisations ont été dissoutes.

Parmi les personnes arrêtées, figurent tous les chefs de ce parti et quelques cadets.

Stockholm, 16 juillet. — M. Gawrowski, un des chefs socialistes-révolutionnaires russes, arrivé à Stockholm, a loyalement exposé l'attitude de son parti vis-à-vis de l'Entente.

Nous considérons, dit-il, l'Entente comme inévitable. Notre parti a décidé d'accepter l'aide des Alliés, de collaborer par tous les moyens au débâcle du front à l'Est et d'expulser les Allemands de Russie.

Zurich, 15 juillet. — La « Neue Korrespondenz » annonce que l'état de guerre a été proclamé le long

pensées, il nous animer de toutes les ardeurs qui ont, au cours des siècles, enthousiasmé l'humanité.

Ils savent tout cela et laissent faire les Wallons.

S'ils n'approuvaient pas les Wallons de tenir à leur civilisation traditionnelle, d'aimer les sources de leur culture, de ne vouloir à l'avenir, boire la vie intellectuelle qu'à ces mêmes sources, pour eux seules fécondes, s'ils n'approuvaient pas les Wallons d'avoir ces sentiments, ce désir et cette volonté, — s'ils n'approuvaient pas les Wallons, ou si ça les gênait que les Wallons pensent et parlent ainsi pendant l'occupation, ils auraient bien vite fait de leur clouer le bec!

Or, ils ne leur clouent pas le bec du tout. Je constate, et pour cause, que sur ces questions-là, on laisse dire aux Wallons (comme aux Flamands) ce qu'ils pensent, exactement comme ils le pensent.

Alors quoi ?

Si la Séparation « allemande » est favorable aux Flamands, il est impossible de démontrer qu'elle est dirigée contre les Wallons.

Il est impossible de le démontrer, parce que cela n'est pas!

Et la preuve dernière et définitive, c'est que les Allemands admettent parfaitement que quelques hommes — dont personne n'a osé contester le patriotisme, l'indépendance et le désintéressement — assument la tâche d'inviter leurs concitoyens à tirer de la situation, le plus tôt et le plus largement possible, dans l'intérêt collectif de la Wallonie, tous les avantages qu'elle comporte.

Ce qui assurait la force morale de la Belgique, c'est précisément le fait de participer, d'une part, à la civilisation germanique, d'autre part, à celle de la France.

La Séparation a beau être établie par les Allemands, en rendant toute tentative d'unification désormais impossible, et en favorisant au contraire l'union de deux races, elle empêche les deux influences civilisatrices de se contrarier, se combattre et se diminuer.

Elle assure, dans le cadre d'un même État, plus de liberté et de force à l'une et à l'autre. Elle harmonise des choses dont on voulait, avant la guerre, faire le mélange le plus ridicule et le plus intolérable.

Elle dit aux Wallons, aux Flamands : Vous voulez être maîtres l'un de l'autre. Ça ne pouvait que vous rendre malheureux tous les deux et vous empêcher de faire ensemble longtemps encore bonne figure dans le monde.

Soyez donc maîtres chacun chez vous. De cette façon, vous ne vous gênez plus l'un l'autre. Il vous sera d'autant plus facile de vous entendre pour traiter vos affaires communes.

La Séparation, c'est cela.

Trouvez-vous que c'est si mal, et qu'en la décrétant, on a commis une si vilaine action?

Henri de DINANT.

de la plus grande partie de la ligne de chemin de fer de Mourmanc.

La garde finlandaise a pris l'offensive contre cette ligne dans la direction de Kandalask et Kem.

On prétend qu'elle a atteint déjà un point situé à 80 km. seulement de la voie ferrée.

Londres, 16 juillet. — Du « Morning Post » :
Sur la côte de Mourmanc, les troupes britanniques ont été renforcées de 1,500 hommes, accompagnés de canons.

Les troupes bolchevistes occupent de nouveau Arkhangel.

Moscou, 15 juillet. — Les journaux annoncent que les troupes du Soviet ont occupé Syran et Buguly; elles avancent vers Stawropol.

Le secteur de Nicolaïev est aussi au pouvoir des troupes gouvernementales.

Sur le front Tscheljabinsk-Jekaterinenburg, les troupes tchèques seraient mécontentes de leur chef. On mande de Sibérie que les négociations entre le gouvernement sibérien et le Japon traînent en longueur par suite des conditions draconiennes auxquelles le Japon subordonne son aide.

La séance du Congrès panrusse des Soviets a été ouverte le 9 juillet par M. Trozki, qui a exposé les mesures prises pour réprimer la révolte des socialistes révolutionnaires de gauche.

Il a affirmé que pas un paysan, un ouvrier ou un soldat intelligent ne désire recommencer la guerre avec l'Allemagne.

La Haye, 15 juillet. — On confirme de Charbine et du général Horvat a constitué un gouvernement provisoire en Sibérie.

Il préside le Cabinet.

Moscou, 16 juillet. — Les troupes tchèques-slovaques ont réussi, malgré la très violente résistance de la Garde Rouge, à s'emparer de Kazan.

Cet important point de jonction de voies ferrées et fluviales rend les Tchèques-Slovaques maîtres des gouvernements situés sur la Volga moyen.

Moscou, 16 juillet. — En présence de la situation créée par le mouvement contre-révolutionnaire, le gouvernement a convoqué les délégués de tous les Soviets en séance extraordinaire à Moscou pour y discuter les derniers événements et prendre les mesures décisives qui s'imposent.

Dès à présent, le gouvernement a pris toutes les dispositions pour prévenir un nouveau coup d'Etat que les socialistes-révolutionnaires pourraient être tentés d'exécuter le jour où se réunira le Congrès des Soviets.

Pétrograd, 15 juillet. — La « Novaja Chisn » déclare que la semaine dernière on a arrêté 800 révolutionnaires-socialistes et que 500 de leurs organisations ont été dissoutes.

Parmi les personnes arrêtées, figurent tous les chefs de ce parti et quelques cadets.

Stockholm, 16 juillet. — M. Gawrowski, un des chefs socialistes-révolutionnaires russes, arrivé à Stockholm, a loyalement exposé l'attitude de son parti vis-à-vis de l'Entente.

Nous considérons, dit-il, l'Entente comme inévitable. Notre parti a décidé d'accepter l'aide des Alliés, de collaborer par tous les moyens au débâcle du front à l'Est et d'expulser les Allemands de Russie.

Zurich, 15 juillet. — La « Neue Korrespondenz » annonce que l'état de guerre a été proclamé le long

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 17 juillet.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht

Dans la soirée, l'activité combattive a repris. Au Sud-Ouest d'Ypres, des poussées de reconnaissance nous ont valu des prisonniers.

Au Sud-Est d'Hébuterne, l'adversaire a réitéré son attaque sans obtenir aucun résultat.

Groupe d'armées du Kronprinz impérial

Près de la gorge de Savière ainsi qu'à l'Est de Château-Thierry, engagements locaux.

Au Sud-Ouest de Courtemont, nous avons avancé notre ligne jusqu'au secteur de Surmelin.

L'ennemi a dirigé avec des forces puissantes des contre-attaques violentes sur notre front au Sud de la Marne.

Ses charges se sont écroulées avec les pertes les plus lourdes devant nos lignes, en partie après un combat acharné.

Sur la rive septentrionale de la Marne, nous avons élargi nos succès de la première journée d'attaque.

Après avoir repoussé des contre-attaques françaises, nous avons lancé l'ennemi jusque sur les hauteurs au Nord de Vauteuil et avons traversé en combattant les forêts du roi et de Rodemat.

De part et d'autre de l'Ardre, nous avons rejeté l'ennemi sur le massif de Reims depuis Nanteuil jusqu'au Nord de Nouroy.

A l'Est de Reims, la situation est sans changement.

Nous avons dirigé un feu violent sur les lignes adverses et avons amélioré nos positions sur la Suipe ainsi que sur la Römestrasse.

Au Nord-Ouest de Massiges, nous avons pris plusieurs hauteurs fortifiées.

Le nombre des prisonniers s'est augmenté à plus de 18,000.

Au-dessus du champ de bataille, nous avons abattu hier de nouveau 36 avions et 2 ballons captifs ennemis.

Le lieutenant Menkhof a remporté ses 37^e et 38^e victoires aériennes, le lieutenant Loenzen sa 26^e, le lieutenant Bolle sa 22^e et le sergent-major Thom sa 21^e.

Vienne, 16 juillet. — Officiel de ce midi.

Dans le secteur du Stelvio, au Nord du col de Tonale, en Judicaria et sur le haut plateau d'Asiago, le duel d'artillerie est devenu particulièrement violent. Dans le secteur du mont Pertica et dans celui du Monte Solarolo, après une violente préparation d'artillerie exécutée par à-coups, les Italiens ont prononcé 4 formidables assauts : ils ont été repoussés par les vaillantes troupes de la 35^e division, en partie par leur feu et en partie par des corps à corps. Les pertes sanglantes de l'ennemi sont extraordinairement élevées.

Rien d'important à signaler sur le front en Albanie.

Sofia, 14 juillet. — Officiel.

Sur le front en Macédoine, à l'Ouest du lac d'Ochrida, notre feu a dispersé des détachements de reconnaissance ennemis.

Dans la boucle de la Czerna, notre artillerie a répondu à de courtes attaques des batteries ennemies et a incendié deux dépôts de munitions.

A l'Est de la Czerna et au Sud de Huma, canonnade réciproque plus violente par intermittence.

A l'Ouest du Vardar, notre artillerie a incendié un important dépôt de munitions ennemi.

Berlin, 15 juillet. — Officiel.

Au Nord-Ouest, du lac de Zillebeke et à l'Ouest du village de Kemmel, nous avons repoussé hier des attaques de patrouilles ennemies et fait des prisonniers.

Depuis Meteren jusqu'au canal de La Bassée, la canonnade est devenue plus violente; elle a aussi continué toute la nuit. Opérations plus actives dans le secteur Voormezele-Kemmel.

Notre canonnade a provoqué des incendies dans les aciéries de Berguin.

Une importante patrouille ennemie, qui attaquait au Sud-Ouest de Bucquoy, a été repoussée.

Au Sud de l'Aisne, canonnades plus violentes. Dans le secteur situé au Sud de Saint-Pierre-Aigle et dans la région de Savières, les opérations sont devenues plus actives; nous y avons fait des prisonniers.

Nous avons de nouveau pris hier la ville de Compiègne sous notre feu.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 16 juillet (3 h.)

La bataille a continué vers la fin de l'après-midi et dans la soirée d'hier avec une violence redoublée entre Château-Thierry et Reims.

L'ennemi accentuant ses efforts pour élargir ses avantages a lancé de violentes attaques.

Le combat a été particulièrement acharné au Sud de la Marne et dans la région de Chatillon. Les troupes franco-américaines

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence Wolff. (Service particulier du journal).

Berlin, 17 juillet (officiel). — Dans l'extrémité occidentale de la Manche, nos sous-marins ont anéanti 3 vapeurs et 1 voilier jaugant en tout plus de 31,000 tonnes brut.

Au nombre des navires coulés se trouvait le transport de troupes américain « Cincinnati » (16,339 tonnes brut), qui a été détruit au milieu d'un grand convoi puissamment protégé.

ont magnifiquement résisté à l'ennemi et contre-attaqué à plusieurs reprises avec vigueur.

Au Sud de la Marne, les Allemands n'ont pas dépassé la ligne Saint-Agnan, la Chapelle Monthadan, lizière Sud de la forêt de Bouquigny.

Nous avons fait dans cette région un millier de prisonniers.

Nous tenons Mareuil-le-Port.

Au Nord de la Marne, nous avons maintenu l'ennemi aux abords Sud de Chatilenaux lisières Sud-Est du bois de Rademat.

Aucun changement appréciable sur le reste de la ligne.

L'ennemi n'a fait aucune tentative au cours de la nuit.

Sur le front, à l'Est de Reims, les Allemands épuisés par les essais infructueux tentés par eux dans la journée d'hier n'ont pas dépassé, dans la zone française de couverture, la ligne jalonnée par Prunay, les lisières Sud des bois au Nord de la chaussée Romaine jusqu'à Suippe, la région au Nord de Souain et de Perthes-les-Hurlus.

La position française de combat n'a été entamée nulle part.

Aux dires des prisonniers les pertes subies par les Allemands dans la première journée de bataille ont été extrêmement élevées.

Paris, 16 juillet (11 h.).

Dans la journée du 16, les Allemands, qui n'ont pu reprendre leur attaque générale brisée par nous la veille, ont fait de violents efforts pour accroître leurs succès locaux.

Ce matin et dans l'après-midi, la bataille a été particulièrement acharnée au Sud de la Marne.

Des forces allemandes ont tenté de remonter le cours de la rivière. Nos troupes ont ralenti la poussée des Allemands par une défense pied à pied et l'ont maintenu sur la ligne Ocuilly-Leuvigny.

De notre côté, nous avons contre-attaqué les Allemands sur le front Saint-Agnan-Chapelle-Mont Sodon.

Nos troupes ont enlevé les deux localités et ont reporté leur ligne sur les hauteurs qui dominent la vallée de la Marne dans la région de la Bourdomerie et de Hios-Milon.

Entre la Marne et Reims, les troupes franco-italiennes ont repoussé plusieurs tentatives des Allemands et conservé leurs positions.

A l'Est de Reims, les Allemands ont recommencé ce matin de violentes préparations d'artillerie qui ont été suivies d'attaques en plusieurs points du front.

Une puissante tentative en direction de Beaumont-sur-Vesle n'a pu réussir à déboucher de Prunay.

Dans le secteur de la Suipe, deux attaques menées à l'Ouest de la rivière ont échoué sous nos feux.

La lutte a été non moins vive dans les régions au Nord de Croisnes et à l'Est de Taguère où les Allemands ont également attaqué.

Partout leurs efforts ont été vains et leurs troupes d'assaut repoussées avec de lourdes pertes.

Il se confirme d'après les ordres trouvés sur les prisonniers que l'attaque sur le front de Champagne, menée par 15 divisions de première ligne et 10 divisions de soutien, cherchait à réaliser une progression de 20 kilomètres le premier jour et à atteindre la Marne, face à droite.

Londres, 15 juillet. — Officiel.

L'opération que nos troupes ont exécutée le matin du 14 dans le secteur du bois de Dikbeusch, sur un front de 1,800 mètres, a été couronnée d'un plein succès.

Nous avons atteint tous nos objectifs et fait 329 prisonniers; en outre, nous avons pris un certain nombre de mitrailleuses et d'autre matériel de guerre. Nos pertes ont été minimes.

Au Sud de Villers-Bretonneux, nous avons amélioré nos positions et fait quelques prisonniers.

Une attaque exécutée dans les environs de l'Ailette nous a aussi permis de faire des prisonniers.

Rome, 15 juillet. — Officiel.

Sur l'haut plateau d'Asiago, des détachements français ont exécuté deux coups de main dans les lignes ennemies établies près de Bertigo et de Zochi, tandis que des troupes italiennes pénétraient dans les positions autrichiennes situées au Nord du mont di Valbella et faisaient quelques prisonniers.

L'ennemi a répondu à ces opérations par une étonnante canonnade, à laquelle nos batteries ont efficacement riposté.

Nos aviateurs et ceux de nos alliés ont mitraillé les troupes autrichiennes en mouvement à l'arrière de leurs lignes.

Entre les versants méridionaux du Sasso Rosso et la vallée de la Brenta, activité des détachements de reconnaissance ennemis, qui ont été accueillis par le feu efficace de nos avant-postes.

Nous avons enrayé une nouvelle attaque tentée par les Autrichiens près du Coroneo.

L'artillerie a été plus active le jour et la nuit au Nord du Grappa et dans le secteur du Montello.

Six avions ennemis ont été descendus.

DÉPÊCHES DIVERSES

Athènes, 14 juillet. — Pour prévenir des émeutes parmi les troupes et en écarter tous les éléments réactionnaires, les ministres ont décidé de procéder à une épuration complète de la population civile et d'en expulser tous les éléments suspects et indésirables dans les lies.

Amsterdam, 15 juillet. — Le « Telegraaf » annonce que des mesures ont été prises pour le transport de 700 tonnes de charbon d'Allemagne en Hollande.

Du 15 au 24 courant, tous les jours, environ 700

tonnes (70 wagons) seront envoyés à Amsterdam et à Rotterdam, via Emmerich.

Londres, 16 juillet. — Du « Daily Mail » :

Lord Lansdowne a voulu parler vendredi de la paix aux Paysans.

Il a été sifflé et forcé d'interrompre son discours après une courte entrée en matière.

Amsterdam, 15 juillet. — On mande de La Haye à l'« Algemeen Handelsblad » que le ministre des affaires étrangères a déclaré terminés hier soir les travaux de la Conférence anglo-allemande relative aux prisonniers de guerre.

REVUE DE LA PRESSE

L'Union sacrée entre Belges à l'étranger continue à faire l'admiration du monde.

La « Nation Belge », de Paris, cite fois encore des prises avec M. Camille Huysmans.

Oyez cet échange de vues courtois :

« Les socialistes internationalistes n'ont pas encore rendu M. Camille Huysmans complètement indifférent à la politique intérieure belge. »

Dans le dernier numéro du « Droit des Peuples », le secrétaire du Bureau socialiste international publie une encyclopédie où il distribue le blâme et l'éloge avec son assurance coutumière.

Un coup de foudre à M. de Broqueville, « qui s'agit assez facilement l'impression d'un mauvais comme d'un bon entourage. »

Un bon point à M. Renkin, « qui est au fond de son âme et tout proconsul qu'il est, un démocrate catholique et non clérical. »

Un avertissement à M. Mercier, « qui se mettra à la tête de la conservation sociale traditionnelle et qui nous cuisinera de la réaction avec de beaux discours. »

Une semonce aux libéraux « bornés et méchants, exploités de la guerre comme ils ont été exploités de la paix. »

Le magister à l'humeur vinaigrée.

Tout le monde a son paquet. Mais ce qui est à retenir, c'est que Mgr Mercier sera après la guerre le chef du mouvement conservateur et réactionnel.

Nos démocrates chrétiens officiels le savent-ils ?

Est-ce pour cela qu'ils n'osent marcher ?

Ils ont bien tort d'avoir peur. Les jésuites, plus malins qu'eux et plus forts que tous les cardinaux du monde, préparent un petit mouvement de rien du tout qui étonnera beaucoup de gens !

« Le Bruxellois » annonce que la petite bourgeoisie de l'agglomération veut s'organiser :

« Une société coopérative de la petite bourgeoisie est en voie de formation. Elle tend à grouper les employés, les petits rentiers, les petits commerçants, en un mot toute la classe moyenne la plus atteinte par les événements actuels, dans le but de remédier, par des achats effectués en commun, à la hausse incessante du prix des denrées. »

Les consommateurs isolés sont livrés sans merci aux producteurs et aux trafiquants.

Une action commune s'impose.

Le comité provisoire a déjà reçu de nombreuses adhésions et le succès de la nouvelle coopérative semble dès à présent assuré.

En Wallonie, les défenseurs de la petite bourgeoisie vont patriotiquement s'empresser de ne pas imiter cet exemple.

Il sera encore temps après la guerre de s'occuper de la petite bourgeoisie, et du peuple, et de tous les intérêts vitaux du pays.

La présence de l'occupant, qui n'empêche personne de soigner ses intérêts propres, ne permet évidemment pas de s'occuper des intérêts collectifs de la population.

Telle est la théorie qui règne parmi nos députés, nos sénateurs et tous ceux à qui nous avions, avant la guerre, délégué nos pouvoirs.

Le jour où l'on se rendra compte de cette espèce de trahison, il y aura du chambard !

L'« OEuvre », de Paris, publie très sérieusement la découverte suivante :

« Le docteur Georges Usher, dont les filles étaient amies intimes des filles de Hindenburg, a informé le Sénat américain que l'Allemagne a

Petites Chroniques

DE-CI, DE-LA

La Vie simple

Que diriez-vous d'un médecin qui vous conseilleraient actuellement un séjour à la Côte d'Azur agréablement d'une suralimentation et d'un repos complet ?

Vous le priez, n'est-il pas vrai ? de ne pas se payer la tête de ses clients, y compris la vôtre et, en toute conscience, je ne pourrais vous donner tort.

C'est même la réponse que j'ai fort envie de faire à ce brave ami qui me vante les joies de la vie simple, de la communion avec la nature et qui ajoute, de la meilleure foi du monde, un couplet à la famille et au foyer.

Il ne se doute pas le moins du monde qu'il me fait subir ainsi le supplice de Tantale.

La vie simple, la nature, la famille, le foyer, ah ! parlez-en !

Sait-il, l'aimable garçon, que je suis privé depuis des mois et des mois de toutes ces bonnes choses, que l'hiver dernier j'ai passé la moitié de mes nuits en chemin de fer, risquant à tout instant de me transformer en banquise ; qu'il m'arrive d'avoir une dizaine de réunions par semaine et que je dine souvent entre une lettre urgente et un article ?

Je ne m'en plains pas, certes. Cette existence de luites à ses plaisirs. Un succès au bout du voyage fait oublier toutes les fatigues et ranime l'enthousiasme défaillant.

Gagner à l'idée une énergie, une ferveur vaut qu'on se donne la peine et il n'est en ce bas monde de joies plus vives.

Le missionnaire qui, pour faire des prosélytes, affronte mille dangers, parcourt la brousse, brave le climat meurtrier des régions équatoriales, doit connaître le bonheur parfait.

Toutefois, savez-vous s'il n'a pas parfois, lui aussi, la nostalgie de la vie simple et tranquille du monastère ou de la maison paternelle enfouie dans la verdure, sous la protection du clocher du calme village natal, et quand les forces hostiles l'entourent ou que la fatigue l'accable. êtes-vous sûr qu'il ne lui vient pas la tentation d'abandonner sa tâche périlleuse pour retourner au passé.

Ah ! ne tentez pas davantage le malheureux !

Dites-lui plutôt les paroles ferventes qui feront renaitre en lui la flamme de la foi.

N'avez pas la cruauté de détourner ses yeux du but lointain qu'il poursuit, sa pensée du devoir qu'il a pris mission d'accomplir jusqu'à ce qu'il tombe sous les coups de l'adversaire ou que toute force l'abandonne.

Souvenez-vous que pour ces hommes au cœur fraternel, rien n'est plus dur, plus meurtrier que le doute.

Et, si vous voulez être tout à fait gentil, pardonnez-moi de vous avoir conduit sans crier gare dans la brousse, à propos, d'un médecin pince-sans-rire. P. R.

Chronique Carolorégienne

La « brouille » au Comité de secours.

Parce que M. Dufour, délégué catholique au sein du Comité de secours, où il remplissait les fonctions de trésorier n'a pu obtenir de remplir en même temps le poste de vice-président, tous les membres catholiques du Comité s'abstiennent depuis environ 2 mois, d'assister aux séances que tient cet organisme de guerre.

Signalons que le Comité Régional de Charleroi vient, pour la seconde fois déjà, de condamner le procédé des délégués catholiques.

Espérons que le Comité Régional tranchera dans le vif en « démissionnant » d'office tous ces politiciens et en les remplaçant par les citoyens qui ne sont pas des agents électoraux. GEORGEUIL.

ARRÊTÉS

Avis

concernant la nomination de fonctionnaires supérieurs de la Justice.

Son Excellence M. le Gouverneur général en Belgique a nommé Monsieur Müncker, Königlich Sächsischen Oberamtsrichter en qualité de juge d'arrondissement par « Kaiserliches Bezirksgericht » (Tribunal Impérial d'Arrondissement) à Marche.

Namur, le 11 juillet 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien, HANIEL.

Avis

concernant l'entrée en fonctions du tribunal impérial d'arrondissement de Marche.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté pris à la date du 25 avril 1918 par son Excellence M. le Gouverneur général (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour la Wallonie, p. 359), je porte à la connaissance du public ce qui suit :

Le tribunal impérial d'arrondissement (Kaiserliches Bezirksgericht) de Marche est entré en fonctions le 25 juin 1918.

Le greffe et les bureaux de ce tribunal se trouvent à Marche, au palais de justice.

Namur, le 11 juillet 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien, HANIEL.

Arrêté

concernant la boulangerie.

§ 1er.

Il est défendu soit d'employer de la farine et des produits farineux, à titre professionnel, pour faire de la pâtisserie, soit de vendre de la pâtisserie.

§ 2.

Sont considérés comme pâtisseries, quant à l'application du présent arrêté, tous les produits de la boulangerie ou de la pâtisserie qui contiennent de la farine ou des produits farineux et n'ont plus les propriétés distinctives du pain soit par suite de l'addition de produits quelconques, par exemple de graisse, matières sucrantes, miel, fruits, blanc d'œuf, chocolat, amandes, soit par suite d'une cuisson spéciale.

§ 3.

Le présent arrêté est applicable à toutes les entreprises industrielles et professionnelles, notamment aux pâtisseries, aux fabriques de biscuits, cakes, gâteaux, aux restaurants et cafés, aux traiteurs livrant à domicile, aux locaux où l'on sert des rafraichissements, aux sociétés privées.

§ 4.

Les présidents des « Provinzial-Ernte-Kommissionen » (Commissions Provinciales de la Récolte) peuvent autoriser des exceptions en faveur des entreprises fabriquant des produits de la pâtisserie ou de la boulangerie destinés soit à des personnes malades ou faibles, soit aux besoins du culte.

§ 5.

Les présidents des « Provinzial-Ernte-Kommissionen » sont autorisés :

A) A procéder à toutes les constatations nécessaires à l'exécution du présent arrêté ;

B) Indépendamment des peines prévues au § 6 :

1) A fermer soit les magasins, les fournais et les fours dans lesquels on aura cuit de la farine provenant d'une mouture interdite ou fait illicitement de la pâtisserie, soit les locaux où on aura mis en vente du pain ou de la pâtisserie faite illicitement.

2) A confisquer, sans indemnité, les pains et la pâtisserie faite contrairement à l'interdiction du présent arrêté et tous les stocks de farine destinés à la fabrication illicite de la pâtisserie ou du pain.

Les produits confisqués seront utilisés au mieux des intérêts de la population.

§ 6.

Quiconque aura enfreint les dispositions du présent arrêté sera puni soit d'un emprisonnement de 6 mois au plus et d'une amende pouvant atteindre 2000 marks, soit de l'une de ces deux peines seulement.

Le montant de l'amende devra être fixé à un multiple de la valeur représentée par les produits de la boulangerie ou de la pâtisserie qui auront été fabriqués illicitement.

La tentative d'infraction est punissable.

Les commandants et tribunaux militaires connaîtront des infractions au présent arrêté.

Bruxelles, le 4 juillet 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien.

Freiherr von FALKENHAUSEN, Generaloberst.

NÉCROLOGIE

Le Havre, 15 juillet. — Mercredi ont eu lieu, à l'hôpital militaire belge du Havre, où il est décédé inopinément, les funérailles du général-major retraité J.-B. Couturieux, commandeur de l'Ordre de Léopold et décoré de la croix de guerre.

Paris, 15 juillet. — Un jeune sous-lieutenant-aviateur, Robert Gallier, vient d'être victime d'un accident mortel au centre belge d'aviation de Juvisy.

L'infortuné officier était né à Liège. Ses funérailles ont eu lieu à l'hôpital Saint-Charles, à Juvisy.

Le Havre, 15 juillet. — On annonce le décès de M. F.-H. Clément, directeur de service à l'Administration des chemins de fer de l'Etat belge, qui, avant la guerre, dirigeait le groupe d'exploitation de Gand, un des plus importants du réseau.

Bien qu'atteint d'une maladie grave, M. Clément était demeuré en fonctions à Calais jusqu'à la limite de ses forces, et ce n'est qu'après qu'il a dû consentir, sur l'ordre formel des médecins, à se laisser transporter à Gannat (Allier). C'est là que la mort l'a frappé le 10 juin.

Chronique Locale et Provinciale

Pour les pensionnés de l'Etat.

On nous écrit :

M. le Gouverneur Général a eu la généreuse pensée d'allouer aux agents de l'Etat en fonctions une indemnité pour cherté de vie.

Les départements ministériels ne pourraient-ils songer également à une catégorie de personnes très dignes d'attention : les pensionnés de l'Etat.

La ville de Namur vient de décider d'accorder une certaine indemnité à ses pensionnés.

L'Etat ne pourrait-il suivre cet exemple. Ne perdons pas de vue, en effet, que les pensionnés ne jouissent que des mêmes ressources qu'en 1914 pour faire face aux exigences de la vie. Ne perdons pas de vue, surtout, que les pensions des veuves sont toujours minimes : combien n'atteignent pas 4.000 francs par an.

Il y a certainement quelque chose à faire. Nous osons espérer que la question sera étudiée avec soin et rapidité par les départements compétents.

Chronique Judiciaire

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 16 juillet 1918.

La première affaire appelée concerne les nommés Henrion Hector, et Smetin Armand, tous deux de Seilles, prévenus du vol d'une brebis et d'une chèvre au préjudice de M. Dejaiffe. Les inculpés reconnaissent les faits et renoncent à l'audition des témoins.

Les prévenus sont tous deux condamnés à 1 an et 3 mois de prison et aux frais.

Comparaient ensuite, pour complicité dans le vol précédent, les nommés Léonet, Alphonse, et Léonet, Fernand. Acquittés pour ce fait-ci, ils sont mis en état d'arrestation à l'audience pour répondre d'un second vol de chèvres et de mouton commis le même jour.

L'affaire suivante est une affaire assez pénible. Le prévenu n'est autre que Louis de Barsy, géomètre, à Hattinnes, secrétaire-trésorier du Comité de secours de sa commune, inculpé d'avoir soustrait frauduleusement une somme de 5329,40 fr. qui manque dans sa caisse. Le prévenu qui jouissait d'une bonne réputation a déjà remboursé 500 fr. et s'engage à rembourser 100 fr. par mois.

M. Joseph Florimond, bourgmestre de Hattinnes dépose en faveur de l'inculpé et celui-ci, vu ses bons antécédents, n'est condamné qu'à 8 mois de prison.

Comparait ensuite un vieillard Charles Michel, de Rivière, inculpé de coups et blessures sur sa femme et sa fille.

La femme déclare, qu'au cours d'une scène de ménage qui eut lieu le 17 juin 1917, son mari lui porta, ainsi qu'à sa fille, des coups à l'aide d'une chaise et d'une brosse, coups qui leur occasionnèrent une incapacité de travail de plusieurs jours.

L'inculpé a malheureusement un casier judiciaire, le bourgmestre de Rivière déclare pourtant qu'il paraît très repentant.

Le tribunal use de clémence et ne condamne Michel qu'à 2 mois de prison. Le prévenu qui est détenu depuis février dernier est remis immédiatement en liberté.

La dernière affaire est plus grave ; les inculpés : Pétrisse, Camille, Marguinio, Camille, Dumont, François et Dupuis Edmond, tous de Ham-sur-Sambre, sont inculpés de vol à l'aide d'effraction, d'avoine au préjudice de M. Drèze de Ham-sur-Sambre et de coups et blessures sur ce dernier.

Les inculpés nient.

Une quinzaine de témoins sont entendus dont plusieurs déclarent formellement avoir reconnu les prévenus.

Le tribunal condamne : Pétrisse, Camille, Marguinio, Camille et Dumont, François, chacun à 1 an et 6 mois de prison et Dupuis Edmond à 1 an et 4 mois.

Au Théâtre.

Le ténor Scapus étant dans l'impossibilité absolue de se déplacer momentanément, la Direction nous prie d'annoncer au public que la représentation de Faust annoncée pour dimanche 21 courant n'aura pas lieu.

L'audition de Werther avec M. Descamps et Mlle Darnay reste fixée au dimanche 28 courant.

Théâtre de Namur

Dimanche 28 juillet 1918, à 7 heures

WERTHER

avec M^{lle} DARNAY, MM. CLOSSET et DESCAMPS.

Commission médicale provinciale de Namur

Les examens pour l'obtention du diplôme de sage-femme auront lieu le 1^{er} août 1918.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 juillet inclusivement chez M. le Président, Docteur Ernest Courtoy, rue Lucien Namèche n° 12, à Namur.

Commission médicale provinciale de Namur

CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ ROYAL DU 12 JUILLET 1913, une session d'examen pour l'obtention du certificat de capacité pour infirmiers et infirmières s'ouvrira devant la Commission Médicale provinciale de Namur, le 28 août 1918.

Les inscriptions sont reçues dès à présent chez M. le Docteur Ernest Courtoy, Président de la Commission, rue Lucien Namèche, 12, à Namur.

La liste des inscriptions sera définitivement clôturée le 25 août au soir.

Les récipiendaires doivent être âgés d'au moins 18 ans.

Ils doivent joindre à leur demande d'inscription :

1^o Un extrait de leur acte de naissance ;

2^o Un certificat de moralité délivré par l'administration communale du lieu de leur résidence ;

3^o Un certificat attestant, ou bien qu'ils ont, pendant au moins une année, suivi un cours d'enseignement pratique et théorique donné par un docteur en médecine et comprenant les matières enseignées au programme d'examen, ou bien qu'ils ont fait un stage d'au moins deux ans dans un hôpital public ou une clinique privée ;

4^o La quittance d'un receveur de l'enregistrement constatant que le récipiendaire a versé dans les caisses de l'Etat la somme de 10 fr. pour droit d'examen.

Seule Liste Officielle des Numéros Gagnants

DE LA

Tombola

(du Cercle Scientifique (Cours d'Education Générale) (Suite et fin)

- 26679 gagne le lot n° 479, un pendentif.
- 26795 215, une capeline d'enfant.
- 26728 54, un milieu de table.
- 27012 484, un tableau à la plume.
- 27094 481, un marbre Rigaux.
- 27223 236, trois boîtes régisses.
- 27306 472, un vase.
- 27457 396, une surprise.
- 27486 102, un paquet pudding.
- 27490 83, un corset fillette.
- 27605 474, un coussin brodé.
- 27925 348, un cendrier.
- 27933 30, un paquet cigarettes.
- 27952 175, un paquet de crème.
- 28138 246, une paire bas d'enfants.
- 28269 39, un paquet cigarettes.
- 28296 470, un plat à œufs.
- 28386 419, une bonbonnière.
- 28621 63, un jabot en dentelle.
- 28624 489, une bonbonnière en biscuit.
- 28796 262, un cendrier.
- 28780 110, un rouleau de ruban.
- 28824 230, un porte-allumettes.
- 28887 342, un sujet biscuit.
- 28904 393, un tableau M^{lle} Salpêtrier.
- 29066 7, un chapeau fillette.
- 29144 362, une paire pantouffles.
- 29156 261, un cendrier.
- 29239 183, un linçon talque.
- 29271 272, une boîte savon.
- 29327 346, un vase.
- 29366 292, un panier.
- 29402 450, un bronze artistique.
- 29404 307, un porte-crayon.
- 29468 379, deux boîtes cornichons.
- 29566 344, un sujet biscuit.
- 29570 38, un paquet cigarettes.
- 29634 482, une pelote.
- 29635 382, une bouilloire.
- 29914 191, descente de lit.
- 29930 428, trois formes à bonbons.
- 30090 333, une boîte « Squisito ».
- 30293 82, un thermomètre.
- 30322 435, un pot à lait.
- 30427 401, un porte-cigare.
- 30470 374, un jouet.
- 30669 498, bon p. portrait par Hubin.
- 30842 302, un facon brillantine.
- 31048 161, un vase à tulipe.
- 31368 477, un vase à tulipe.
- 31450 384, trois pyramides.
- 31467 324, trois pelotes.
- 31497 360, une chaise d'enfant.
- 31574 452, un dessus de colonne.
- 31587 195, une boîte conserve.
- 31626 14, une boîte sardines.
- 31799 301, un pot « Sidol ».
- 31835 255, un plateau.
- 31852 365, un jardinière.
- 32183 365, un panier enfant.
- 32412 493, un coffret laqué.
- 32423 204, un thermomètre.
- 32544 386, une bonbonnière.
- 32705 178, un paquet cigarettes.
- 32830 443, un plateau cristal.
- 32979 322, un foudlard soie.
- 33132 400, un porte-cigare.
- 33312 288, deux paquets de thé.
- 33409 182, un sac à parfumerie.
- 33771 208, une statuette Jeanne d'Arc.
- 33973 141, une boîte Watson.
- 34159 92, une paire vases.
- 34213 390, une presse-papier.
- 34215 48, une cravate.
- 34303 456, un réchaud à gaz.
- 34368 449, deux portes-bonquets.
- 34455 465, un vase porcelaine.
- 34628 415, un sachet à gants.
- 34719 403, un service à dessert.
- 34807 190, une paire bretelles.
- 34983 58, un col de dame.
- 35171 344, un sujet biscuit.
- 35193 285, un paquet cigarettes.
- 35530 376, trois paniers.
- 35613 25, un col de dame.
- 35726 19, une cravate.
- 35833 293, une canne argent.
- 35973 157, une cravate.
- 36098 483, un tableau.
- 36256 66, une toque d'écolier.
- 36397 146, une boîte sauce.
- 36593 194, un pot de miel.
- 36726 416, une statuette.
- 36732 416, un sachet à mouchoirs.
- 36749 232, un porte-cigare.
- 36787 74, deux paquets de thé.
- 36806 355, un panier enfant.
- 36835 317, un paquet cigarettes.
- 36838 158, un thermomètre.
- 37046 36, une bouilloire.
- 37251 224, une cravate.
- 37454 81, deux jeux de cartes.
- 37498 114, une boîte coco.
- 37574 343, un sujet biscuit.
- 37761 165, un canif.
- 37788 257, un milieu de table.
- 38205 390, un cendrier.
- 38288 434, deux facons oignons.
- 38367 489, un étui à cigares.
- 38316 295, une cravate.
- 38380 89, une pelote.
- 438, un chapeau fillette.

38433 gagne le lot n° 314, un vase.

38498 143, une boîte caramels.

38543 18, un porte-cigare.

38709 294, un panier d'enfant.

38737 250, deux cache-pots.

38786 134, deux jeux de cartes.

38879 29, un paquet cigarettes.

39159 490, une gravure encadrée.

39625 454, un chemin de table.

39643 126, deux jeux cartes.

39738 64, une sacochette.

39748 423, un calendrier.

39875 43, un col en dentelle.

39968 225, une broche.

40095 229, une carafe à liqueur.

40106 304, une vierge.

40122 91, un paquet cigarettes.

40245 348, un 1/4 kilo graisse.

40406 187, un cendrier.

40723 93, une paire de vases.

40773 3, un paquet cigarettes.

41007 497, une terre artistique.

41382 127, deux jeux de cartes.

41397 85, un bougeoir.

41437 274, un paquet cigarettes.

41557 363, une paire pantouffles.

41577 49, une casquette garçon.

41592 258, un vide-poches.

41781 94, deux cols enfant.

41793 80, un porte-montre.

41844 305, un paquet cigarettes.

41869 96, une cravate.

41884 22, une cravate.

41930 404, un cendrier.

42021 335, deux boucles pour cheveux.

42045 231, une boîte à pipe.

42124 95, une cravate.

42332 148, un médaillon.

42376 354, deux vases.

42438 174, un paletot bébé.

42442 160, une savonnière.

42495 103, un paquet cigarettes.

42525 68, un col en dentelle.

42553 353, un tableau.

42559 463, un tableau.

42725 152, deux jeux de cartes.

42766 79, un paquet « Squisito ».

42807 417, un cendrier.

42963 115, une boîte sauce.

43077 176, un paquet cigarettes.

43712 397, une surprise.

43770 71, un foudlard.

43972 211, deux statuètes.

44166 350, 1/4 kilo de graisse.

44277 345, un sujet biscuit.

44548 446, cinq verres.

44577 247, une sacochette fillette.

44613 413, un bonnet.

44628 241, un paquet cigarettes.

44785 67, un sous-blouse.

44867 75, deux paquets thé.